

Recherches sociographiques



Les Juifs et la communauté française, *premier cahier du Cercle juif de langue française*

Jean-Charles Falardeau

Volume 8, Number 2, 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055369ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/055369ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)
1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Falardeau, J.-C. (1967). Review of [Les Juifs et la communauté française, *premier cahier du Cercle juif de langue française*]. *Recherches sociographiques*, 8(2), 248–251. <https://doi.org/10.7202/055369ar>

cable. L'histoire, manifestement inspirée par les *Relations* des Jésuites en est toute simple : un jeune Jésuite transplanté de France en Huronie au milieu du XVII^e siècle est incapable, malgré l'épuisante ardeur de son zèle, de pénétrer dans la nuit des Indiens malheureux et vindicatifs qu'il doit évangéliser. Le film était d'une puissance envoûtante, quelquefois crispante. Le scénario, laissé à lui seul, pourrait n'être qu'un squelette. Même sans les images, il recèle cependant une vertu incantatoire : la vertu d'un récit épique entrecoupé par les monologues intérieur d'un prêtre chez qui on ne peut s'empêcher de reconnaître certaines ressemblances avec l'une ou l'autre des impérissables figures bernanossiennes.

Le contraste est plus que paradoxal entre ce scénario et la pièce en un acte de Jacques Langurand qui lui fait immédiatement suite, *Les cloisons*. Un homme et une femme monologuent de part et d'autre d'une cloison séparant deux chambres : ahurissante dramatisation de l'échec de Narcisse !

Un essai d'André Brochu propose de nouvelles voies d'analyse des « Thèmes et structures de *Bonheur d'occasion* ». Le début est prometteur. L'analyse est menée avec minutie. L'ensemble ne laisse pas de décevoir beaucoup. André Brochu ambitionne de « renouveler l'interprétation de ce roman » (p. 167), mais il préfère délibérément ne pas expliciter la méthode qu'il utilise (pp. 165-166) en vue de dégager « quelques orientations essentielles » du roman de Gabrielle Roy. Ce qui, en définitive, fait l'objet de sa recherche, c'est un peu la structure du temps, beaucoup celle de l'espace, aussi la structure des relations entre personnages et celle de certains éléments symboliques. Outre qu'il exagère, à mon sens, l'importance de ce qu'il croit être un symbolisme latent du cercle et de la droite, ses analyses partielles manquent d'un fil conducteur qui eût permis de les reconstituer en une totalité signifiante.

Peut-être le texte le plus attachant de tout ce volume est-il celui de Rossel Vien sur « La correspondance de Sara Riel ». Il s'agit bien de la sœur cadette du leader rebelle de la Rivière-Rouge. Quelques mois après que celui-ci eût quitté le collège, en mars 1865, Sara âgée de dix-huit ans entraînait au noviciat des Sœurs Grises. Elle devait mourir en 1883, à l'âge de trente-cinq ans, au poste du Lac à la Crosse, « purgatoire volontaire et glacé » (p. 245), où elle avait accepté de s'exiler en 1871 « afin de s'éloigner de sa famille qu'elle regardait comme un obstacle à sa perfection religieuse » (p. 251). C'était deux ans avant le procès et la fin tragique de son ainé prestigieux à qui elle avait voué depuis l'enfance plus qu'une affection aveugle, un culte. Les quelques lettres citées et commentées permettent seulement d'entrevoir des traits tour à tour maternels, fiévreux, simplistes et exaltés de la jeune religieuse engagée jusqu'à l'épuisement physique dans les tâches de son état et qui demeure pourtant préoccupée par les soucis de sa famille comme si elle en était encore entourée. Ces lettres ouvrent des perspectives plus saisissantes encore, sur la mentalité, les espoirs, les déboires des Métis et des pionniers français de l'Ouest canadien durant le dernier tiers du XIX^e siècle. Elles donnent le goût d'en savoir davantage, par l'intérieur, sur ces anonymes colonisateurs qui tentèrent, à leur façon qui fut héroïque, de se cramponner à un destin dans lequel ils avaient foi.

Jean-Charles FALARDEAU

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*

Les Juifs et la communauté française, premier cahier du Cercle juif de langue française, Montréal, Les Éditions du Jour, 1965, 136 p. ; *Juifs et Canadiens*, deuxième cahier du Cercle juif de langue française, Montréal, Les Éditions du Jour, 1967, 132 p. ; ouvrages publiés sous la direction de Naïm KATTAN.

Je ne puis m'empêcher d'évoquer la phrase par laquelle le directeur de cette nouvelle collection de cahiers, Naïm Kattan, concluait le récit de l'odyssée qui l'avait amené d'Europe

au Canada : « Je serai patient mais je finirai par lever à Montréal son masque d'indifférence, par lui arracher un sourire » (« L'arrivée », *Écrits du Canada français*, 19, 1965, 246). Ce défi exprimait une ferveur fraternelle et Naïm Kattan n'a cessé d'en vivre depuis 1954. À preuve, le *Bulletin du Cercle juif de langue française* dont il est directeur. À preuve encore, ces cahiers qu'il vient de fonder il y a moins de deux ans et qui font de lui un agent désormais indispensable de la communication entre groupes culturels et religieux au Canada.

L'objectif des cahiers a la simplicité d'un lieu commun : « faire connaître les multiples visages du judaïsme français... faire le point sur les préoccupations culturelles du Canada français » (premier cahier, p. 10). Ainsi, par le moyen d'une auto-interrogation intellectuelle et spirituelle, veut-on donner l'occasion aux Juifs francophones du Canada et aux Canadiens de langue française d'approfondir leur culture respective et, du même coup, de la mieux faire connaître à autrui, au delà des verbalisations conventionnelles. Qui parmi nous peut se vanter de bien connaître les dominantes des croyances et des attitudes religieuses de nos compatriotes juifs, que ceux-ci soient Canadiens depuis quelques générations ou qu'ils aient connu les enfers de la seconde guerre mondiale avant d'entreprendre ici une nouvelle existence ? Dans la conjoncture actuelle (ces lignes sont écrites au début de juin, au moment où commence l'incroyable guerre entre Israël et les pays arabes), cette question devient un urgent impératif moral. D'autre part, élucider les préoccupations de notre propre destin culturel, surtout les composantes de notre mythologie religieuse, nous fera probablement voir avec plus de précision en quoi notre être collectif, en particulier notre sens du sacré (c'est une hypothèse que, pour ma part, je ne me résignerai pas à écarter sans en avoir exploré toutes les faces), nous rapprochent de la mentalité judaïque.

Parmi tous les essais écrits par des Juifs dans le premier cahier, je note surtout l'analyse par Rabi de « La pensée juive en France ». Rabi récapitule et commente les grands témoignages récents des intellectuels juifs de renom. Aux « théories hasardeuses » (p. 32) de ceux qu'il appelle « les petits enfants de Sartre » (p. 27), Albert Memmi (*Portrait d'un Juif*) et Robert Misrahi, il oppose les positions d'Emmanuel Lévinas (*Difficile liberté*) et d'André Néher (*Essence du prophétisme, L'existence juive*). Lévinas pose le problème du judaïsme principalement au niveau de l'intelligence, insiste sur la nécessité de la connaissance de l'hébreu, réclame des écoles et encore des écoles. Sans étude, prétend-il, le Juif est « un Juif sans judaïsme » (p. 33), « le gardien d'un judaïsme sans Juifs » (*ibid.*). Dans la tradition juive, l'ignorant ne peut devenir juste (*ibid.*). À un autre pôle, la pensée d'André Néher est essentiellement religieuse. Elle débouche sur une constatation qui ne laisse à l'homme juif aucun repos car Néher affirme « que l'existence juive n'a de sens que dans la tension, tension entre sacré et profane, entre temps terrestre et temps de l'Absolu, entre enracinement et exil, entre Diaspora et Israël... qu'il n'est pas d'autre issue pour l'homme que le combat avec l'Ange » (p. 35). Tous ces courants partiellement divergents, partiellement convergents, alimentent une école de pensée qui « se révèle en France, au sein d'un judaïsme mal structuré... et cependant renaissant continuellement » (p. 36).

À un autre plan, Naïm Kattan qui connaît bien la littérature canadienne-anglaise présente l'œuvre du jeune romancier juif canadien, Mordecai Richler (*The Acrobats, Son of a smaller hero, A choice of enemies, The Apprenticeship of Duddy Kravitz*). Analyse brève et clairvoyante. « Deux trajets parallèles » permettent de retracer le parcours de Richler : il est un adolescent ; il est fils d'immigrant (p. 49). Kattan est sévère, à mon avis avec raison, pour cet écrivain « dont la volonté de combattre l'emporte sur le désir de comprendre » (p. 53), dont le succès sera éphémère « si dans son œuvre l'artisan prend le pas sur l'artiste » (p. 54), qui devrait ambitionner de « cheminer dans les voies de Saul Bellow et de Bernard Malamud plutôt que dans celles de Jerome Weidman et de Herman Wouk » (*ibid.*).

Du côté canadien-français, deux articles dont les auteurs ne se sont pas concertés forment un éloquent dyptique. Jean Éthier-Blais (« L'avenir culturel des Canadiens

français ») redit pourquoi, pour nous, « la culture française reste constamment, en dépit de l'enseignement, un idéal à atteindre » (p. 20) ; il dit aussi le besoin que nous avons de la France pour « nous aider à devenir ce que l'histoire et la géographie ont voulu qu'un jour nous soyons » (p. 17) : un essai que devraient lire et méditer tous les attachés culturels, consuls et ambassadeurs de France au Canada, surtout nos propres ministres de l'éducation et de la culture ; Jean-Marc Léger (*« Perspectives de la langue française »*) établit de façon optimiste le bilan d'une évolution dans le Québec, au Canada, sur le plan international, qui sont autant de facteurs d'espoir dans un affermissement de notre conscience française — à condition... Avec beaucoup moins de clarté, Michel van Schendel (*« Le rôle de l'idéologie dans la poésie canadienne-française »*) cerne le duel poésie-idéologie dans notre histoire par de subtils cheminements dialectiques qu'il est impossible de résumer sans injustice. Sa conclusion laisse songeur : la poésie, moyen de ressaisie par l'expression, doit dorénavant s'appuyer « sur une recherche politique et sociale... débarrassée du contenu littéraire des idéologies du passé... » (p. 131).

Le second cahier pourrait, écrit Kattan, être défini sous le signe de la « rencontre ». Il groupe des collaborateurs juifs tels que Léon Poliakov (*« Le schéma sur les Juifs du concile œcuménique à la lumière de l'histoire »*), Michel Salomon (*« Trois récits »*), Élie Wiesel (*« Mon premier cadeau »*). J'en retiendrai arbitrairement seulement quelques essais canadiens-français.

Le P. Jean Ouellette, s.j. (*« Mes années dans un séminaire rabbinique »*) a eu le privilège peu banal pour un jésuite canadien de poursuivre des études de doctorat dans un institut juif où se forment des rabbins, le *Hebrew Union College*, de Cincinnati. Il expose les raisons de son intérêt scientifique pour le judaïsme ; il décrit ses études et ses recherches sous la direction du maître Julius Levy ; il conclut en proposant la création, à Montréal, « dans un bref délai », d'un Institut supérieur du judaïsme pour « l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament, des langues sémitiques, de l'histoire, de l'archéologie et de la pensée aussi bien juive que chrétienne » (p. 35). Excellent moyen, parmi quelques autres, de retenir l'université canadienne-française des pentes vers lesquelles elle est poussée... Mais parlons que c'est McGill qui va « s'emparer » de l'idée !

Jean-Pierre Wallot (*« Les Canadiens français et les Juifs, 1808-1809 : L'affaire Hart »*) reconstitue par le détail le complexe incident qui mit aux prises le gouverneur Craig et l'Assemblée à la suite du refus par celle-ci de laisser siéger le Juif Ézéchiel Hart qui, en 1807, avait été élu représentant de Trois-Rivières. L'attitude du parti canadien, précise Wallot, ne s'explique pas tant par l'antisémitisme que par une nécessité, pour ce parti, de « se ménager une majorité sûre à l'Assemblée » (p. 120), d'écartier les membres vulnérables du parti adverse : juges, agents de l'exécutif britannique (p. 121). Or, Hart était aussi membre du parti britannique ! Il faut donc, pour interpréter cet incident avec justice, le replacer « dans le contexte d'une lutte politique beaucoup plus générale » (p. 120).

Tout ce qu'écrit Gilles Marcotte de notre littérature sonne juste. Il y a beaucoup circulé. Aucun de ses paysages, de ses reliefs, voire de ses nappes souterraines n'a pour lui de secrets. Il s'arrête ici, trop brièvement, sur *« Le romancier canadien-français et son Juif »*. Depuis dix ans surtout, des personnages étrangers ont fait irruption dans notre roman et le Juif occupe parmi eux une place de choix (p. 64). Ne nous en étonnons pas car il était déjà parmi nous, depuis longtemps, « image exemplaire de nos aliénations... promesse de libérations » (p. 65). Tels retrouvons-nous le Juif ou la Juive chez Yvette Naubert (*La dormeuse éveillée*), Claude Jasmin (*Éthel et le terroriste*), Claire Martin (*Quand j'aurai payé ton visage*) : images de salut, projections de l'identité québécoise (p. 66). Sans intériorité propre, ils n'existent cependant encore qu'à l'orée d'une conscience bien canadienne-française (p. 66-67). Bien que le Aaron d'Yves Thériault ressemble comme un frère à nos personnages, l'écrivain s'est mis dans ce cas résolument à l'écoute de *l'autre* (p. 67). Et que dire de l'héroïne-narratrice de *L'avalée des avalés*, la vertigineuse enfant

Comme il faudra ne pas perdre de vue ces vaillants cahiers du Cercle juif.

Jean-Charles FALARDEAU

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*

Lucien SCHNEIDER, *Dictionnaire alphabético-syllabique du langage esquimau de l'Ungava et contrées limitrophes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, xvi+380 p. (Les études nordiques.)

L'ouvrage du père Schneider va sûrement enrichir l'étude de la langue esquimaude. Son dictionnaire (esquimau-français) est le fruit de dix ans d'interrogations préparatoires, de compilations, de vérifications faites par l'auteur lui-même et basées sur le parler de Wakeham Bay, dans le Nouveau-Québec. À plusieurs reprises, cependant, le père Schneider se réfère à une différence dialectale existant dans un autre endroit de l'Arctique sud-est. Il en indique alors le lieu au moyen de certains signes expliqués dans une table à la fin du volume.

Volume I
Ce qu'il y a de nouveau et d'intéressant dans la présentation de ce dictionnaire, c'est son aspect alphabético-syllabique. La classification des mots suit l'ordre de l'alphabet latin (les mots qui commencent par *A* précédent ceux qui commencent par *B*), mais elle se base sur la lettre initiale des syllabes, et non sur la succession des lettres selon l'ordre établi par l'alphabet latin. L'exemple de l'auteur rendra cette explication plus claire. « En système ordinaire purement alphabétique on mettrait *ABROGER* avant *ACCÉDER* ; en système alphabético-syllabique on mettrait *AcCÉDER* avant *AbROGER*. » Ce système permet de grouper les mots de même famille, indépendamment du dialecte auquel ils appartiennent. Certaines personnes trouveront ce système compliqué et inutile. Cependant, je suis certain que l'anthropologue et le linguiste (vu que le dictionnaire est de l'esquimau au français) auront moins de difficultés à rechercher des significations apparentées et des radicaux que si les mêmes mots étaient distancés de deux ou trois pages l'un de l'autre à cause d'une différence secondaire ou dialectale.

Donc, les mots sont classés par familles selon les radicaux et le sens. Les mots-clés de chaque groupement sont transcrits en tête en lettres majuscules et en orthographe phonétique. Immédiatement après, vient le même mot transcrit en orthographe oblate, laquelle ne tient compte que des phonèmes. Je trouve excellente l'idée du père Schneider de nous présenter le même mot sous deux formes différentes, c'est-à-dire, phonétique et phonologique. Ceci nous permet de distinguer entre ce qui est fonctionnel et ce qui n'est pas fonctionnel dans la langue. Malheureusement, nulle part trouve-t-on dans son volume une table phonétique où il explique la valeur vocalique et consonantique des nombreux signes employés dans sa transcription. Bien que l'auteur dise que l'orthographe adoptée est celle du *Dictionnaire des Infixes et de la Grammaire* — un ouvrage antérieur du même auteur — je crois qu'il aurait dû inclure dans le présent dictionnaire un chapitre introductoire sur l'aspect phonétique et phonologique de la langue. Un tel chapitre aiderait à régler des problèmes comme celui qui suit. Dans son introduction, le père Schneider écrit : « *sh* allophone de *s* s'entremêle avec *s* qui est seul phonématisque ». À la page 329, on voit le mot *sinaittoq* : « dont on ne voit pas le bord des paupières, caché par les paupières